

# Guide sur les lois américaines et canadiennes en matière de siège de sécurité pour enfant



- Siège d'appoint ou dispositif de protection pour enfants requis\*
- Aucun dispositif de protection requis après l'âge de 3 ou 4 ans\*



## Pourquoi utiliser un siège d'appoint?

Les accidents d'automobile sont la première cause de décès chez les enfants âgés de 2 à 14 ans. De nombreux parents sont surpris d'apprendre que les ceintures de sécurité ne conviennent PAS aux enfants à moins qu'ils soient âgés de 8 à 12 ans. Les systèmes de ceinture de sécurité des véhicules sont conçus pour s'adapter à des personnes d'une taille d'au moins 145 cm (4 pi 9 po). Jusqu'à ce qu'ils aient atteint cette taille, les enfants qui sont trop grands pour le siège d'auto avec harnais sont le plus en sécurité dans un siège d'appoint.<sup>1</sup>

Un siège d'appoint élève l'enfant afin que la ceinture de sécurité s'ajuste correctement sur les zones osseuses du corps (hanches et clavicule). L'utilisation d'une ceinture de sécurité avant que l'enfant ne soit assez grand augmente les risques de blessures graves ou de décès lors d'un accident. Les médecins parlent de « syndrome de la ceinture de sécurité » pour décrire les blessures à la colonne vertébrale et aux organes internes qui peuvent survenir lorsque des enfants trop petits portent une ceinture de sécurité.

Rappelez-vous : les sièges d'auto et les sièges d'appoint sont conçus pour protéger les enfants tout en assurant leur confort. Il n'y a aucun confort à porter une ceinture de sécurité qui écrase l'estomac de l'enfant ou s'appuie contre son visage. De plus, les enfants installés sur des sièges d'appoint peuvent facilement voir plusieurs choses qu'ils ne verraient pas autrement.

<sup>1</sup> Source: National Highway Traffic Safety Administration ([www.nhtsa.gov](http://www.nhtsa.gov))

## Qui devrait utiliser un siège d'appoint?

Les enfants devraient utiliser un siège d'appoint JUSQU'À ce qu'ils rencontrent les critères suivants :

- avoir atteint un poids entre 36 et 45 kg (80 et 100 lb);
- avoir atteint une taille de 145 cm (57 po); et
- avoir réussi le test d'ajustement de la ceinture de sécurité.

## Test d'ajustement de la ceinture de sécurité

1. Faites asseoir votre enfant bien au fond du siège du véhicule. Les genoux de l'enfant plient-ils au rebord avant du siège? S'ils plient naturellement, allez au n° 2. Si ce n'est pas le cas, continuez à utiliser le siège d'appoint.
2. Bouclez la ceinture abdominale et diagonale. Assurez-vous que la ceinture abdominale repose sur la partie supérieure des jambes ou sur les hanches. Si c'est le cas, allez au n° 3. Si elle repose sur l'estomac, continuez à utiliser le siège d'appoint.
3. Assurez-vous que la ceinture diagonale repose sur l'épaule ou la clavicule. Si c'est le cas, allez au n° 4. Si elle repose sur le visage ou le cou, continuez à utiliser le siège d'appoint. Ne placez jamais la ceinture diagonale sous le bras de l'enfant ou derrière son dos.
4. Vérifiez si votre enfant conserve une bonne position assise durant tout le trajet. Si votre enfant s'écrase sur le siège ou change de position de façon à ce que la ceinture de sécurité touche à son visage, son cou ou son estomac, revenez au siège d'appoint.

Source: Safe Kids Worldwide ([www.usa.safekids.org](http://www.usa.safekids.org))

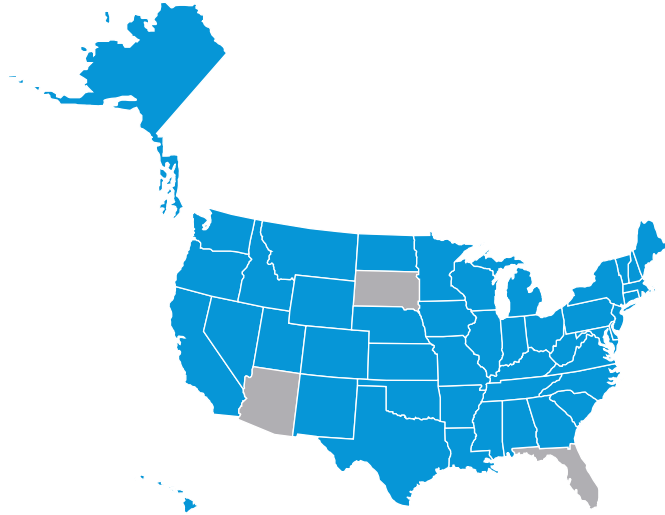
## Lois américaines par État

La liste qui suit présente les lois concernant les sièges de sécurité pour enfant en vigueur dans chacun des 50 États et le district de Columbia selon Safe Kids Worldwide. Veuillez noter que les lois exigent habituellement que certains enfants plus âgés soient adéquatement maintenus dans un siège d'appoint fixé par le système de ceintures de sécurité du véhicule. La couverture d'âges et d'autres exigences varient selon les États.

Rappelez-vous que la loi d'un État ne représente pas forcément la meilleure pratique. Nous vous recommandons de suivre les lois de votre État comme l'exigence minimale en matière de dispositif de retenue de votre enfant lors des trajets en auto. Les enfants doivent s'asseoir dans un siège d'appoint jusqu'à ce qu'ils atteignent un poids entre 36 et 45 kg (80 et 100 lb), une taille de 145 cm (57 po) et réussissent le test d'ajustement de la ceinture de sécurité. Chez la plupart des enfants, cela survient entre 8 et 12 ans.

Pour obtenir des renseignements plus détaillés concernant les lois des États sur les sièges de sécurité pour enfant et les lois sur l'utilisation de la ceinture de sécurité par les enfants plus âgés, visitez le site Web de Safe Kids à l'adresse [www.usa.safekids.org](http://www.usa.safekids.org). Faites défiler la page vers le bas jusqu'à « Apprenez à connaître les lois et les règlements concernant la sécurité des enfants » du côté droit de la page, puis sélectionnez votre État à partir du menu déroulant.

À titre informatif seulement. Veuillez consulter les autorités locales pour une interprétation plus détaillée et le statut actuel.



■ Sièges d'appoint ou dispositif de protection pour enfants requis\*  
 ■ Aucun dispositif de protection requis après l'âge de 3 ou 4 ans\* \*En date de septembre 2009

### Alabama

La loi de l'Alabama exige que les enfants voyagent dans un siège de sécurité approprié jusqu'à l'âge de 5 ans. • Les enfants de 5 ans et plus et de 18 kg (40 lb) et plus doivent utiliser un siège d'appoint. • Les enfants de 5 ans et de moins de 18 kg (40 lb) doivent utiliser un siège de sécurité orienté vers l'avant. • Les enfants doivent utiliser un siège de sécurité orienté vers l'arrière jusqu'à l'âge d'au moins 1 an ou jusqu'à ce qu'ils aient atteint un poids de 9 kg (20 lb).

### Alaska

La loi de l'Alaska exige que les enfants âgés de 7 ans et moins, d'une taille inférieure à 145 cm (57 po) et d'un poids de 9 kg (20 lb) ou plus, mais de moins de 30 kg (65 lb), soient installés adéquatement dans un dispositif approprié de protection pour enfant. La loi entrera en vigueur le 15 septembre 2009.

### Arizona

La loi de l'Arizona exige que les enfants de moins de 5 ans utilisent un siège de sécurité pour enfant.

### Arkansas

La loi de l'Arkansas exige que les enfants âgés de 5 ans et moins et d'un poids inférieur à 27 kg (60 lb) utilisent un siège de sécurité approprié.

À titre informatif seulement. Veuillez consulter les autorités locales pour une interprétation plus détaillée et le statut actuel.

## Californie

La loi de la Californie exige que les enfants âgés de 5 ans et moins et d'un poids inférieur à 27 kg (60 lb) utilisent un siège de sécurité approprié.

## Colorado

La loi du Colorado exige que les enfants de 4 à 5 ans d'une taille inférieure à 140 cm (55 po) utilisent un siège d'appoint. • Les enfants âgés de moins de 1 an et d'un poids inférieur à 9 kg (20 lb) doivent être assis dans un siège de sécurité approprié orienté vers l'arrière. • Les enfants âgés de 1 à 3 ans d'un poids supérieur à 9 kg (20 lb) (mais inférieur à 18 kg [40 lb]) doivent être assis dans un siège de sécurité approprié orienté vers l'avant.

## Connecticut

La loi du Connecticut exige que les enfants âgés de 6 ans et moins ou d'un poids inférieur à 27 kg (60 lb) utilisent un siège de sécurité approprié. • Les enfants de moins de 1 an ou d'un poids inférieur à 9 kg (20 lb) doivent utiliser un siège de sécurité orienté vers l'arrière.

## Delaware

La loi du Delaware exige que les enfants âgés de 7 ans et moins et d'un poids inférieur à 30 kg (66 lb) utilisent un siège de sécurité pour enfant ou un siège d'appoint approprié.

## District de Columbia

La loi du District de Columbia exige que les enfants âgés de 7 ans et moins utilisent un siège de sécurité pour enfant ou un siège d'appoint approprié.

## Floride

La loi de la Floride exige que les enfants de moins de 4 ans utilisent un siège de sécurité pour enfant.

## Géorgie

La loi de la Géorgie exige que les enfants âgés de 5 ans et moins et d'une taille de 145 cm (4 pi 9 po) et moins utilisent un siège de sécurité approprié.

## Hawaï

La loi d'Hawaï exige que les enfants âgés de 7 ans et moins et d'une taille de 145 cm (4 pi 9 po) et moins utilisent un siège de sécurité approprié.

## Idaho

La loi de l'Idaho exige que les enfants âgés de 6 ans et moins utilisent un siège de sécurité approprié.

## Illinois

La loi de l'Illinois exige que les enfants âgés de 7 ans et moins utilisent un siège de sécurité approprié.

À titre informatif seulement. Veuillez consulter les autorités locales pour une interprétation plus détaillée et le statut actuel.

## Indiana

La loi de l'Indiana exige que les enfants âgés de 7 ans et moins utilisent un siège de sécurité approprié.

## Iowa

La loi de l'Iowa exige que les enfants âgés de 5 ans et moins utilisent un siège de sécurité approprié.

## Kansas

La loi du Kansas exige que les enfants âgés de 4 à 7 ans, d'un poids inférieur à 36 kg (80 lb) ou d'une taille inférieure à 145 cm (4 pi 9 po) utilisent un dispositif de sécurité approprié. • Les enfants de moins de 4 ans doivent être installés dans le siège de sécurité le plus approprié pour leur âge.

## Kentucky

La loi du Kentucky exige que les enfants de 6 ans et moins, dont la taille se situe entre 100 et 127 cm (40 et 50 po), utilisent un siège d'appoint. • Les enfants d'une taille de 100 cm (40 po) ou moins doivent utiliser un siège de sécurité approprié.

## Louisiane

La loi de la Louisiane exige que les enfants âgés de 5 ans et moins ou d'un poids de 27 kg (60 lb) ou moins utilisent un siège de sécurité approprié. • Les enfants âgés de 4 à 5 ans ou d'un poids entre 18 et 27 kg (40 et 60 lb) doivent utiliser un siège d'appoint. • Les enfants âgés de 1 à 3 ans ou d'un poids entre 9 et 18 kg (20 et 39 lb) doivent utiliser un siège de sécurité orienté vers l'avant. • Les enfants de moins de 1 an ou d'un poids inférieur à 9 kg (20 lb) doivent utiliser un siège de sécurité orienté vers l'arrière.

## Maine

La loi du Maine exige que les enfants de moins de 18 kg (40 lb) utilisent un siège de sécurité approprié. • Les enfants âgés de 7 ans et moins et d'un poids d'au moins 18 kg (40 lb) mais inférieur à 36 kg (80 lb) doivent utiliser un siège de sécurité approprié.

## Maryland

La loi du Maryland exige que les enfants utilisent un siège de sécurité pour enfant jusqu'à l'âge de 7 ans, à moins que leur poids soit supérieur à 30 kg (65 lb) ou que leur taille soit de 145 cm (4 pi 9 po) ou plus.

## Massachusetts

La loi du Massachusetts exige que les enfants âgés de 7 ans et moins et d'une taille inférieure à 145 cm (57 po) utilisent un siège de sécurité approprié.

À titre informatif seulement. Veuillez consulter les autorités locales pour une interprétation plus détaillée et le statut actuel.

### **Michigan**

La loi du Michigan exige que les enfants de 8 ans et moins et d'une taille inférieure à 145 cm (4 pi 9 po) utilisent un siège de sécurité pour enfant.

### **Minnesota**

La loi du Minnesota exige que les enfants de 7 ans et moins et d'une taille inférieure à 145 cm (4 pi 9 po) utilisent un siège de sécurité approprié.

### **Mississippi**

La loi du Mississippi exige que les enfants de 4 à 6 ans et d'une taille inférieure à 145 cm (4 pi 9 po) ou d'un poids inférieur à 30 kg (65 lb) utilisent un siège d'appoint. • Les enfants de 3 ans et moins doivent utiliser un siège de sécurité pour enfant.

### **Missouri**

La loi du Missouri exige que les enfants âgés de 4 à 7 ans pesant au moins 18 kg (40 lb) mais moins de 36 kg (80 lb) et d'une taille inférieure à 145 cm (4 pi 9 po) utilisent un siège de sécurité approprié. • Les enfants âgés de moins de 4 ans (sans égard au poids) et les enfants pesant moins de 18 kg (40 lb) (sans égard à l'âge) doivent être assis dans un siège de sécurité approprié.

### **Montana**

La loi du Montana exige que les enfants âgés de 5 ans et moins et d'un poids inférieur à 27 kg (60 lb) utilisent un siège de sécurité approprié.

### **Nebraska**

La loi du Nebraska exige que les enfants âgés de 5 ans et moins utilisent un siège de sécurité approprié.

### **Nevada**

La loi du Nevada exige que les enfants âgés de 5 ans et moins et d'un poids de 27 kg (60 lb) ou moins utilisent un siège de sécurité approprié.

### **New Hampshire**

La loi du New Hampshire exige que les enfants âgés de 5 ans et moins et d'une taille inférieure à 140 cm (55 po) utilisent un siège de sécurité approprié.

### **New Jersey**

La loi du New Jersey exige que les enfants âgés de 7 ans et moins et d'un poids inférieur à 36 kg (80 lb) utilisent un siège de sécurité ou un siège d'appoint sur le siège arrière.

À titre informatif seulement. Veuillez consulter les autorités locales pour une interprétation plus détaillée et le statut actuel.

### **Nouveau-Mexique**

La loi du Nouveau-Mexique exige que les enfants de moins de 7 ans (sans égard au poids) ou les enfants pesant moins de 27 kg (60 lb) (sans égard à l'âge) doivent utiliser un siège de sécurité pour enfant. • Les enfants de moins de 1 an doivent utiliser un siège de sécurité orienté vers l'arrière et installé sur le siège arrière du véhicule.

### **New York**

La loi de l'État de New York exige que les enfants âgés de 7 ans et moins utilisent un siège de sécurité approprié.

### **Caroline du Nord**

La loi de la Caroline du Nord exige que les enfants âgés de 7 ans et moins ou d'un poids inférieur à 36 kg (80 lb) utilisent un siège de sécurité approprié.

### **Dakota du Nord**

La loi du Dakota du Nord exige que les enfants âgés de 6 ans et moins, d'une taille inférieure à 145 cm (57 po) et d'un poids inférieur à 18 kg (40 lb) utilisent un siège de sécurité approprié.

### **Ohio**

La loi de l'Ohio exigera que les enfants de 8 ans et moins et d'une taille inférieure à 145 cm (4 pi 9 po) utilisent un siège d'appoint. • Les enfants de moins de 4 ans et d'un poids inférieur à 18 kg (40 lb) doivent utiliser un siège de sécurité pour enfant. • La loi entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

### **Oklahoma**

La loi de l'Oklahoma exige que les enfants âgés de 5 ans et moins utilisent un siège de sécurité approprié.

### **Oregon**

La loi de l'Oregon exige que les enfants de 7 ans et moins d'un poids supérieur à 18 kg (40 lb) et d'une taille de 145 cm (4 pi 9 po) ou moins utilisent un siège d'appoint. • Les enfants de 18 kg (40 lb) ou moins doivent utiliser un siège de sécurité approprié. • Les enfants de moins de 1 an, sans égard au poids, ou les enfants de 9 kg (20 lb) ou moins doivent être adéquatement installés dans un siège de sécurité orienté vers l'arrière.

### **Pennsylvanie**

La loi de la Pennsylvanie exige que les enfants de moins de 8 ans utilisent un siège de sécurité pour enfant.

À titre informatif seulement. Veuillez consulter les autorités locales pour une interprétation plus détaillée et le statut actuel.

### **Rhode Island**

La loi du Rhode Island exige que les enfants âgés de 6 ans et moins, d'une taille inférieure à 137 cm (54 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb) utilisent un siège de sécurité approprié installé sur le siège arrière.

### **Caroline du Sud**

La loi de la Caroline du Sud exige que les enfants de 5 ans et moins et d'un poids entre 18 et 36 kg (40 et 80 lb) utilisent un siège d'appoint installé sur le siège arrière. • Les enfants âgés de 0 à 1 an et d'un poids inférieur à 9 kg (20 lb) doivent utiliser un siège de sécurité orienté vers l'arrière et installé sur le siège arrière du véhicule. • Les enfants âgés de 1 à 5 ans et d'un poids entre 9 et 18 kg (20 à 39 lb) doivent utiliser un siège de sécurité orienté vers l'avant et installé sur le siège arrière du véhicule.

### **Dakota du Sud**

La loi du Dakota du Sud exige que les enfants de moins de 5 ans et d'un poids inférieur à 18 kg (40 lb) utilisent un siège de sécurité pour enfant.

### **Tennessee**

La loi du Tennessee exige que les enfants de 4 à 8 ans d'une taille inférieure à 145 cm (4 pi 9 po) utilisent un siège d'appoint (installé sur le siège arrière, si possible). • Les enfants de moins de 1 an ou les enfants de 9 kg (20 lb) ou moins doivent utiliser un siège de sécurité orienté vers l'arrière (installé sur le siège arrière, si possible). • Les enfants de 1 à 3 ans et d'un poids supérieur à 9 kg (20 lb) doivent utiliser un siège de sécurité orienté vers l'avant (installé sur le siège arrière, si possible).

### **Texas**

La loi du Texas exige que les enfants âgés de 8 ans et moins utilisent un siège de sécurité approprié. • Les enfants dont la taille est inférieure à 145 cm (4 pi 9 po) sont tenus d'utiliser un siège de sécurité pour enfant.

### **Utah**

La loi du Utah exige que les enfants âgés de 7 ans et moins et d'une taille inférieure à 145 cm (57 po) utilisent un siège de sécurité approprié.

À titre informatif seulement. Veuillez consulter les autorités locales pour une interprétation plus détaillée et le statut actuel.

### **Vermont**

La loi du Vermont exige que les enfants âgés de 1 à 7 ans et d'un poids supérieur à 9 kg (20 lb) utilisent un siège de sécurité approprié. • Les enfants âgés de moins de 1 an (sans égard au poids) et les enfants d'un poids inférieur à 9 kg (20 lb) (sans égard à l'âge) doivent utiliser un siège de sécurité orienté vers l'arrière.

### **Virginie**

La loi de la Virginie exige que les enfants âgés de 7 ans et moins utilisent un siège de sécurité approprié.

### **Washington**

La loi de l'État de Washington exige que les enfants âgés de 7 ans et moins et d'une taille inférieure à 145 cm (4 pi 9 po) utilisent un siège de sécurité approprié.

### **Virginie-Occidentale**

La loi de la Virginie-Occidentale exige que les enfants âgés de 7 ans et moins et d'une taille inférieure à 145 cm (4 pi 9 po) utilisent un siège de sécurité approprié.

### **Wisconsin**

La loi du Wisconsin exige que les enfants âgés de 4 à 7 ans, d'un poids entre 18 et 36 kg (40 et 80 lb) et d'une taille ne dépassant pas 145 cm (4 pi 9 po) utilisent un siège d'appoint. • Les enfants de 1 à 3 ans et d'un poids entre 9 et 18 kg (20 à 39 lb) doivent utiliser un siège de sécurité orienté vers l'avant et installé sur le siège arrière, si possible. • Les enfants de moins de 1 an ou d'un poids inférieur à 9 kg (20 lb) doivent utiliser un siège de sécurité orienté vers l'arrière et installé sur le siège arrière, si possible.

### **Wyoming**

La loi du Wyoming exige que les enfants âgés de 8 ans et moins utilisent un siège de sécurité approprié.

Source: [Safe Kids Worldwide \(www.usa.safekids.org\)](http://www.usa.safekids.org)

À titre informatif seulement. Veuillez consulter les autorités locales pour une interprétation plus détaillée et le statut actuel.

## Lois canadiennes par province et territoire

La liste qui suit présente les lois concernant les sièges de sécurité pour enfant et les sièges d'appoint en vigueur dans chacune des 10 provinces et chacun des 3 territoires, selon SécuritéJeunes Canada. Veuillez noter que les lois exigent habituellement que certains enfants plus âgés soient adéquatement maintenus dans un siège d'appoint fixé par le système de ceintures de sécurité du véhicule. La couverture d'âges et d'autres exigences varient selon la province ou le territoire.

Rappelez-vous que la loi locale ne représente pas forcément la meilleure pratique. Nous vous recommandons de suivre les lois de votre province comme l'exigence minimale en matière de dispositif de retenue de votre enfant lors des trajets en auto. Les enfants doivent s'asseoir dans un siège d'appoint jusqu'à ce qu'ils atteignent un poids entre 36 et 45 kg (80 à 100 lb), une taille de 145 cm (57 po) et réussissent le test d'ajustement de la ceinture de sécurité. Chez la plupart des enfants, cela survient entre 8 et 12 ans.



■ Siège d'appoint ou dispositif de protection pour enfants requis\*  
■ Aucun dispositif de protection requis après l'âge de 3 ou 4 ans\* \*En date de septembre 2009

À titre informatif seulement. Veuillez consulter les autorités locales pour une interprétation plus détaillée et le statut actuel.

Pour des renseignements plus détaillés sur les lois provinciales concernant les sièges d'appoint et les lois concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité avec les enfants plus âgés, visitez le site Web de SécuritéJeunes à l'adresse [www.safekidscanada.ca](http://www.safekidscanada.ca). Vous y trouverez des renseignements spécifiques à votre province ou votre territoire sous l'onglet Politiques publiques et défense des intérêts, puis sélectionnez « Solution : usage obligatoire des rehausseurs. »

### **Alberta**

Les enfants doivent utiliser un siège d'auto jusqu'à ce qu'ils atteignent un âge minimum de 6 ans ou un poids supérieur à 18 kg (40 lb). • Aucune prescription quand les enfants ont atteint 18 kg (40 lb).

### **Colombie-Britannique**

Les enfants doivent être assis dans un siège d'auto orienté vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils atteignent un poids minimum de 9 kg (20 lb) et au moins 1 an. Les enfants âgés d'au moins 1 an dont le poids est d'au moins 9 kg (20 lb) mais inférieur à 18 kg (40 lb) doivent utiliser un siège d'auto approprié. Les enfants doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille minimale de 145 cm (4 pi 9 po) ou un âge minimal de 9 ans.

### **Manitoba**

Les enfants doivent utiliser un siège d'auto jusqu'à ce qu'ils atteignent un âge minimum de 5 ans et un poids minimum de 23 kg (50 lb). • Aucune prescription quand les enfants ont atteint 18 kg (40 lb).

À titre informatif seulement. Veuillez consulter les autorités locales pour une interprétation plus détaillée et le statut actuel.

## Nouveau-Brunswick

Les enfants doivent utiliser un siège d'auto jusqu'à ce qu'ils atteignent un âge minimum de 5 ans ou un poids supérieur à 18 kg (40 lb). • Les enfants doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille minimale de 145 cm (4 pi 9 po) ou un poids minimal de 36 kg (79 lb) ou un âge minimal de 9 ans.

## Terre-Neuve et Labrador

Les enfants doivent être assis dans un siège d'auto orienté vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils atteignent un poids minimum de 9 kg (20 lb). • Les enfants dont le poids est d'au moins 9 kg (20 lb) mais inférieur à 18 kg (40 lb) doivent utiliser un siège d'auto approprié. • Les enfants doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille minimale de 145 cm (4 pi 9 po) ou un poids supérieur à 36 kg (80 lb) ou un minimum de 9 ans.

## Territoires du Nord-Ouest

Les enfants doivent être assis dans un siège d'auto orienté vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils atteignent un poids minimum de 9 kg (20 lb). • Les enfants dont le poids est d'au moins 9 kg (20 lb) mais inférieur à 18 kg (40 lb) doivent utiliser un siège d'auto approprié. • Aucune prescription quand les enfants ont atteint 18 kg (40 lb).

## Nouvelle-Écosse

Les enfants doivent être assis dans un siège d'auto orienté vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils atteignent un poids minimum de 10 kg (22 lb) et au moins 1 an. • Les enfants d'au moins 1 an, dont le poids est d'au moins 10 kg (22 lb) mais inférieur à 18 kg (40 lb) doivent utiliser un siège d'auto approprié. • Les enfants doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille minimale de 145 cm (4 pi 9 po) ou un âge minimal de 9 ans.

## Nunavut

Les enfants doivent être assis dans un siège d'auto orienté vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils atteignent un poids minimum de 9 kg (20 lb). • Les enfants dont le poids est d'au moins 9 kg (20 lb) mais inférieur à 18 kg (40 lb) doivent utiliser un siège d'auto approprié. • Aucune prescription quand les enfants ont atteint 18 kg (40 lb).

## Ontario

Les enfants doivent être assis dans un siège d'auto orienté vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils atteignent un poids minimum de 9 kg (20 lb). • Les enfants dont le poids est d'au moins 9 kg (20 lb) mais inférieur à 18 kg (40 lb) doivent utiliser un siège d'auto approprié. • Les enfants doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille minimale de 145 cm (4 pi 9 po) ou un poids minimal de 36 kg (80 lb) ou un âge minimal de 8 ans.

À titre informatif seulement. Veuillez consulter les autorités locales pour une interprétation plus détaillée et le statut actuel.

## Île-du-Prince-Édouard

Les enfants doivent être assis dans un siège d'auto orienté vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils atteignent un poids minimum de 10 kg (22 lb) et au moins 1 an. • Les enfants dont le poids est d'au moins 10 kg (22 lb) mais inférieur à 18 kg (40 lb) doivent utiliser un siège d'auto approprié. • Les enfants doivent utiliser un siège d'appoint si leur poids est de 18 kg (40 lb) ou plus (poids maximum basé sur les recommandations du fabricant du siège d'appoint). Ils doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille de 145 cm (4 pi 9 po) ou un âge minimal de 10 ans.

## Québec

Les enfants doivent utiliser un siège d'auto jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille assise minimale (mesurée du siège au sommet de la tête) de 63 cm (25 po). Le siège d'auto ou le siège d'appoint doit correspondre à la taille et au poids de l'enfant.

## Saskatchewan

Les enfants doivent utiliser un siège d'auto approprié à leur taille jusqu'à ce qu'ils atteignent un poids minimum de 18 kg (40 lb). • Aucune prescription quand les enfants ont atteint 18 kg (40 lb).

## Yukon

Les enfants de moins de 6 ans doivent être assis dans un siège d'auto orienté vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils atteignent un poids minimum de 9 kg (20 lb). • Les enfants de moins de 6 ans dont le poids est d'au moins 9 kg (20 lb) mais inférieur à 22 kg (48 lb) doivent utiliser un siège d'auto approprié. • Une nouvelle législation est présentement en cours d'élaboration. D'ici-là, il n'y a aucune prescription quand les enfants ont atteint l'âge de 6 ans ou un poids supérieur à 22 kg (48 lb).

Source: SécuriJeunes Canada (toutes les conversions des mesures de taille et de poids sont approximatives et ne sont fournies qu'à des fins de commodité)

À titre informatif seulement. Veuillez consulter les autorités locales pour une interprétation plus détaillée et le statut actuel.

clek<sup>MC</sup>

CONÇU POUR LES ENFANTS...CONSTRUIT POUR LES PARENTS™

[www.magnaclek.com](http://www.magnaclek.com)